

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 18/01/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 08-2024
Séance du Vingt Quatre Janvier 2024

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Absents : 1

Représentés :

1

Pour :

8

Contre :

0

Abstention :

0

L'An Deux Mille Vingt Quatre le vingt-quatre janvier à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P, KROGSDAHL A,
 STEHLE C

Absents excusés : MINAZZO D procuration à THEULE JC

Absents : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Soutien financier au secours populaire Français – Antenne de la moyenne vallée de l'Hérault

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier émanant du Secours Populaire Français, Antenne Moyenne Vallée de l'Hérault, dont le siège est basé à Saint André de Sangonis, sollicitant la commune afin de prétendre à un soutien financier.

Le Secours Populaire est au cœur du système de solidarité de notre territoire. Il propose aux familles en grande difficulté un certain nombre de services dont une aide alimentaire, une boutique de la solidarité à petit prix, un accès aux soins, un lieu d'écoute, une aide à la compréhension et rédaction de courriers administratifs.

Il a permis en 2023 à 167 familles dont une famille de notre commune de bénéficier de ces accompagnements.

Afin de pouvoir poursuivre leurs activités dans le domaine social et continuer à apporter leur soutien à une population vivant dans la précarité,

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

**DECIDE DE SOUTENIR LE SECOURS POPULAIRE FRANCAIS ET DE VERSER UNE SUBVENTION
 A HAUTEUR DE 100 €**

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

**Le Maire,
 SIEGEL R.**

Le / La secrétaire de séance,



